



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est **Monsieur Pascal LOOTS** domicilié Guido Gezellestraat, 98 – 2630 AARTSELAAR

Le terrain concerné est situé à rue de la State, 4 à Wibrin et cadastré Div. VII, Sect. B, n°3947M et 3949N.

Le projet consiste en la **démolition et reconstruction d'une annexe** et présente les caractéristiques suivantes :

- Mesure particulière de publicité conformément à l'article R.IV.40-2§1 ; 2° :
Profondeur du bâtiment ;
- Ecart au Guide Communal d'Urbanisme – UU3 au point de vue de :
 - Terrasse construite partiellement en dehors de l'emprise de construction ;
 - Modification du terrain naturel au-delà du nu de la façade arrière ;
 - Hauteur sous corniche du volume annexe supérieure à 3 m ;
 - Réalisation d'une toiture plate ;
 - Surface du volume annexe supérieure à 50% de la surface du volume principal ;
 - L'ensemble des menuiseries n'est pas réalisé avec un même matériau ;
 - Réalisation de baies d'allure horizontale.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 061/28.00.56, dont le bureau se trouve à : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15.10.2021 au 29.10.2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

Affichage le 08.10.2021